

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—
3^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECO,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1862

LETTRE A M. R. CHALON,

Président de la Société de la numismatique belge,

SUR DES MÉDAILLES INÉDITES OU PEU CONNUES DES DYNASTES DE LA MÉSÈNE,

A PROPOS DU MÉMOIRE DE M. REINAUD,

sur le commencement et la fin du royaume de la Mésène et de la Kharacène (1).

(PLANCHE VII.)

MONSIEUR,

Une importante découverte, due à notre savant académicien M. Reinaud, vient de révéler une série de faits curieux relatifs à l'histoire de l'ancienne Asie; c'est d'abord la fixation des limites chronologiques d'un royaume qui a joué un certain rôle, à partir de l'année 129 avant notre ère, époque où un gouverneur de la Mésène pour les Séleucides se déclara indépendant de l'empire de Syrie, jusqu'au moment où Ardéschir renversa le trône des Parthes Arsacides pour y substituer celui de la dynastie des Sassanides, en l'année 225 de Jésus-Christ. L'existence de ce royaume, dont la durée embrasse trois siècles et demi, nous est révélée par des textes malheureusement très-peu nombreux, et par quelques médailles qui sont, à

(1) *Journal Asiatique* (août-septembre 1861), pp. 161-263, et tirage à part (Paris, imprimerie impériale, 1864), 4 à 104 pages.

présent encore, considérées comme des raretés de premier ordre. En effet, la liste des auteurs anciens qui parlent du royaume de la Mésène est fort restreinte, et la série des médailles frappées par les dynastes de cet État se réduit à bien peu de types; toutefois, on compte à présent sept princes de la dynastie spasinienne (ainsi appelée du nom de son fondateur Spasinès), dont les médailles nous sont parvenues.

La fixation de la durée du royaume de Mésène n'est pas la seule découverte que renferme le *Mémoire* de M. Reinaud, et il en est une qui jette un jour tout nouveau sur un monument géographique de la plus haute importance et dont la date jusqu'alors n'avait point été établie d'une manière satisfaisante : nous voulons parler de l'âge certain du *Périple de la mer Erythrée*, que l'illustre orientaliste a déterminée avec une sagacité merveilleuse. Cette découverte ajoute un titre de plus à la reconnaissance que le monde savant doit à M. Reinaud, dont les sérieuses études et les utiles travaux ont fait faire à la science de si grands pas dans ces derniers temps. Les plus célèbres représentants de la critique moderne étaient loin d'être d'accord sur l'âge du *Périple*; selon les uns, ce traité de la navigation sur les côtes baignées aujourd'hui par la *mer d'Arabie*, aurait été composé en l'an 162 de notre ère; selon les autres, il aurait été écrit dans les premières années du III^e siècle; enfin, une troisième opinion voulait que cet ouvrage fût l'œuvre d'un voyageur du I^{er} siècle, et encore les avis étaient différents touchant l'année précise de sa rédaction, puisqu'on en rapportait la date tantôt au règne de Claude, tantôt à celui de Néron, et quelquefois même à

celui de Titus. M. Reinaud, laissant de côté toutes ces opinions si diverses, découvrit bientôt que le Périple de la mer Erythrée n'était pas aussi ancien qu'on le prétendait, et par une suite de déductions dont on trouve le détail dans son savant mémoire, il démontra que ce traité avait été composé en l'année 246 ou 247 de Jésus-Christ, sous les règnes des deux Philippe, et qu'enfin il était postérieur à la destruction du royaume de la Mésène, puisque cet État ne figurait pas dans la nomenclature de ceux qui sont mentionnés par le navigateur anonyme qui rédigea le Périple. Cette découverte, qui renverse bien des théories et réduit à néant les systèmes et les conjectures émises dans ces derniers temps, et notamment celles proposées par M. Vivien Saint-Martin, n'en n'est pas moins acquise à la science.

Les limites du royaume de la Mésène sont loin d'être parfaitement connues, et il faut même renoncer à chercher à les établir avec une rigoureuse exactitude. Elles ont varié souvent du côté du Nord, et on peut dire même que du côté qui est baigné par les flots du golfe Persique, elles n'ont pas toujours présenté le même aspect. Bien que de prime abord cette dernière opinion paraisse paradoxale, on comprendra bien vite qu'elle est très-fondée, car la Mésène, pays marécageux, était exposée à de fréquents débordements du Tigre et de l'Euphrate, dont les eaux, envahissant fréquemment les cantons cultivés de cette contrée, se creusaient de nouveaux lits sur des terrains qu'elles enlevaient à l'agriculture, transportaient d'année en année les embouchures de ces deux fleuves en s'ouvrant des bouches nouvelles et en précipitant dans la

mer des quantités de terres que l'industrie des habitants essayait de retenir au moyen d'une forêt de pilotis. Et, en effet, c'est la présence de ces pilotis qui fit donner à la Mésène le nom de Kharacène, formé de celui de la ville de Kharax, *Χάραξ*, *axos*, et que les indigènes traduisirent en leur langue sous la forme *خشبة*, qu'Aboulféda nous a conservée, et qui signifie *les pièces de bois ou pilotis* que l'on voyait près de la ville d'Abbàdan, située sur l'ancien territoire de la Kharacène. Si nous ne savions, par le témoignage de Pline, que Kharax, capitale du pays, était située sur une colline faite de main d'homme, nous aurions pu croire que cette ville devait ressembler à Venise et qu'elle était sillonnée, comme la reine de l'Adriatique, par les nombreux canaux formés par les bouches de l'Euphrate ou du Tigre. Cependant si les fleuves enlevaient au sol des terres en grande quantité en se rendant à la mer, la marée qui se fait sentir sur toute cette côte renvoyait des sables en abondance et rendait même au sol beaucoup plus que les eaux ne lui enlevaient. En effet, Spasini-Kharax, dans l'origine, était tout près de la côte et touchait presque au port, tandis que Juba, qui vivait sous Auguste, nous apprend que cette ville était, de son temps, éloignée de la mer de cinquante mille pas. Pline dit qu'à l'époque où il écrivait son *Histoire naturelle*, le continent avait encore beaucoup gagné sur la mer.

La contrée connue sous le nom de Mésène avait fait partie, dans l'origine, des empires de Ninive et de Babylone; elle avait passé ensuite aux mains des Macédoniens, et, à la mort d'Alexandre, elle était échue en partage, comme province de l'empire de Syrie, à Séleucus Nicator, l'un de ses

lieutenants. A la suite des déchirements survenus dans l'empire des Séleucides, la Mésène devint, en 129 de Jésus-Christ, un État indépendant qui dura jusqu'à l'année 225 après notre ère et s'éteignit avec la domination que les chefs de tribus, désignés par les Arabes sous le nom de ملك الطوائف, avaient exercée pendant des siècles sur plusieurs contrées de l'Asie, révoltées contre les Grecs et les Parthes.

Nous avons dit, en commençant, que l'histoire ne nous offrait que fort peu de renseignements sur les souverains de la Mésène, et même la liste qui nous en est parvenue est fort incomplète en ce qui touche les derniers représentants de la dynastie spasinienne. Nous n'avons de détails que sur les premiers, et grâce aux médailles qui complètent en partie les données fournies par l'histoire, on peut classer les premiers successeurs de Spasinès avec quelque certitude.

Dans un chapitre consacré à la numismatique de la Mésène, que nous avons inséré dans notre monographie sur les *Monnaies des Arabes avant l'islamisme*, nous avons dressé un tableau de la succession des monarques spasiens d'après les données contenues dans l'histoire et d'après les monuments monétaires. Les auteurs anciens qui parlent de ces dynastes, sont Lucien, Dion, Josèphe et Pline.

Ce tableau, qui tenait le lecteur au courant des progrès qu'avait faits la science depuis les travaux de Visconti et de Saint-Martin, se trouve aujourd'hui déjà en arrière, bien que notre livre ne date que de l'année 1859. La découverte d'un tétradrachme du roi Apodacès et d'un chalcos de Firæus, et les renseignements que le *Mémoire* de M. Rei-

naud fournit sur la succession des dynastes de la Mésène, ont apporté de nouvelles lumières sur le sujet qui nous occupe. A présent, on peut déjà marcher d'un pas plus sûr, en ce qui touche aux origines des dynastes spasi niens, à la fondation de leur royaume et à la destruction de l'État fondé par le fils de Sogdonacès. Si la lacune qui sépare le dernier roi connu, de l'année qui vit finir la dynastie spasinienne, n'est pas comblée, du moins on sait que le personnage appelé Maléchus Podosacès, par Ammien Marcellin, et qui était chef des Sarrasins Assanites, ne doit point être rangé parmi les rois de la Mésène. Ce chef arabe faisait partie des confédérés qui marchaient de concert avec les armées du roi de Perse chargées de défendre les frontières iraniennes menacées par Julien l'Apostat. Saint-Martin avait pensé que les manuscrits d'Ammien avaient subi des altérations à l'endroit où il est question de Maléchus et que la phrase : Malechus Podosacès nomine, Phylarchus *Sarracenorum assanitarum*, devait se lire *Sarracinorū Massanitarum*, ce qui permettait d'identifier ces *Massanites* aux habitants de la Mésène, appelée par quelques auteurs anciens *χώρα τῶν Μαυζανιτῶν*. Mais M. Reinaud a parfaitement établi que les Assanites étaient différents des Mauzénites et que les premiers étaient des Arabes à la solde des rois de Perse. Le savant académicien conjecture que Podosacès devait appartenir à la famille des princes de Hiráh ou faire partie des généraux qui commandaient en leur nom, et il croit reconnaître dans l'ethnique *assanite* une altération du nom géographique *Atratène*, qui désigne le territoire d'Atra, ou El-Hadhar, occupé par les Arabes du midi de la Mésopotamie. Ici nous nous permettrons de

ne pas partager l'avis du savant orientaliste, et nous croyons plutôt que par Assanites, Ammien Marcellin a voulu désigner une des nombreuses tribus qui devait son nom à un personnage, du reste inconnu dans l'histoire, *Hassan*, حسان dont l'appellation semble se rapprocher beaucoup de la forme *Assanita*, que l'historien latin nous a conservée au cas oblique.

Quoi qu'il en soit, et pour rentrer dans notre sujet dont nous nous sommes un instant écarté, nous allons rétablir le canon royal des monarques de la Mésène, en insistant d'une façon toute particulière sur la place que doit occuper Apodacès, prince dont le nom ne nous est connu que par une seule monnaie publiée par M. Vaux, d'après l'unique exemplaire conservé au Musée Britannique. En première ligne, figure Spasinès, fondateur de la dynastie ; ce prince, fils d'un personnage appelé Sogdonacès, régna depuis l'an 129 avant notre ère. Pline rapporte, d'après Juba, que Spasinès aurait gouverné la Mésène sous l'autorité d'un prince qu'il nomme Antiochus et qui, selon M. Reinaud, n'est autre qu'Antiochus VII, Sidètes, roi de Syrie. Lucien qui, dans ses *Longevi*, parle aussi de Spasinès, nous apprend qu'il mourut dans un âge avancé. Le successeur de Spasinès n'est pas mentionné dans l'histoire. Lucien cite ensuite un autre roi appelé Tiræus, qui mourut très-vieux et un Artabaze, successeur de Tiræus. Dans son livre des *Antiquités judaïques*, Josèphe mentionne le roi Abenérigus, personnage inconnu d'ailleurs et dont les monuments numismatiques sont encore à découvrir. Enfin, Dion Cassius parle d'un certain Attambile qui aurait régné sous Trajan, et qui était tributaire des Romains. Telles sont les

seules mentions des princes de la dynastie spasinienne dont l'histoire nous ait conservé le souvenir.

Les médailles qui servent à contrôler presque toujours les données fournies par l'histoire, et à révéler aussi l'existence de monarques dont les textes des anciens ne nous ont pas même transmis les noms, nous donnent encore des dates qui permettent de classer les souverains, selon l'ordre de succession. Tel est le cas pour les monnaies des rois de la Mésène. Ainsi, on connaît aujourd'hui sept princes différents dont les monnaies permettent de déterminer avec certitude la place qu'ils occupaient dans le canon dynastique de la Mésène. Ce sont 1° *Apodacès* dont l'unique tétradrachme connu porte la date 203 de l'ère des Séleucides; 2° *Artabaze* dont on ne connaît aussi qu'une seule monnaie avec la date 250 de la même ère; 3° *Tiræus*, qui régnait en 280, comme le prouve la date inscrite sur un tétradrachme unique conservé en Angleterre; 4° un *Attambile* barbu, dont les monnaies portent les dates des années 298, 300, 313 ou 316; 5° *Adinnagaus*, personnage inconnu dans l'histoire, qui régnait en 333; 6° *Théonnésès*, dont un tétradrachme du Cabinet de France porte la date 422; 7° enfin, un autre *Attambile* imberbe, dont les monnaies ne sont pas datées, mais qu'on peut ranger à la suite des précédents, à cause de son style qui annonce une époque postérieure à celle où furent frappées les autres monnaies de la dynastie spasinienne. En rapprochant, d'une part, les renseignements fournis par l'histoire, et, de l'autre, les notions exactes que nous procurent les médailles, on arrive à des résultats d'une exactitude incontestable, et c'est ce qu'il nous reste

maintenant à établir. Mais, avant d'entrer dans les détails de la discussion, disons un mot en général des types monétaires de la Mésène, qui offrent un moyen infallible de reconnaître au premier coup d'œil leur provenance, bien que le type du revers soit pour les tétradrachmes l'invariable figure de l'Hercule assis, qui paraît aussi sur les médailles des Séleucides et sur celles des rois de la Bactriane. Toutes les monnaies des rois de la Mésène qui nous sont parvenues, représentent, au droit, l'effigie d'un prince dont la tête est entourée d'un bandeau qui retient une longue et abondante chevelure. Nous verrons tout à l'heure qu'il n'y a qu'une seule exception à la règle que nous signalons, et qu'elle s'applique au type du droit de la médaille de Apodacès. Or, cette chevelure particulière à tous les rois de la dynastie spasinienne, moins le prince que nous venons de nommer, est le *criterium* au moyen duquel on reconnaît de suite un roi de la Mésène. Si l'on compare en effet les figures des autres dynastes de l'Asie, telles que l'iconographie nous les fait connaître, avec celles des princes de Spasini-Kharax, on verra une différence très-sensible dans la façon dont les cheveux sont disposés. Ainsi, au lieu de ces boucles de cheveux qui se voient sur la tête des rois asiatiques d'origine grecque, et qui sont groupées avec tant d'art par les graveurs de monnaies, on voit sur les médailles des rois de la Mésène les cheveux des monarques disposés d'une façon toute différente, et frisés avec une symétrie toute particulière qui rappelle beaucoup le système de coiffure en usage chez les rois de Ninive et de Babylone, dont les bas-reliefs des palais de Khorsabad, de Ninive et de Persépolis offrent les plus parfaits spécimen.

C'est une frange de longs tire-bouchons qui tournent tout autour de la tête et retombent avec élégance sur le cou. Le fini de la gravure qui permet de distinguer à la loupe, pour ainsi dire, chaque mèche de cheveux, dénote, de la part des graveurs des monnaies, un art très-développé, surtout sous les premiers spasiens; et leurs têtes offrent vraiment une certaine analogie avec celles de ces seigneurs de la cour de Louis XIV, qu'on voit représentés sur les bas-reliefs qui ornent quelques monuments de sculpture conservés au musée du Louvre et ailleurs.

Lucien et Plin sont d'accord pour donner au fondateur de la dynastie royale de la Mésène, le nom de Spasinès ou Pasinès. Après lui, et selon toute probabilité, régna Apodacès, dont l'histoire ne parle pas et dont le nom ne nous est même parvenu qu'au cas oblique, *Αποδακου*. Ce nom révèle, comme la plupart des appellations des dynastes spasiens, une forme sémitique analogue à celles d'Attambile, d'Abennerigus, d'Adinnagaus, que M. Renan a reconnu être des noms araméens, un peu altérés par les Grecs qui leur avaient fait subir de légères transformations, en les transcrivant dans leur idiôme. Il est impossible de ne pas reconnaître dans le nom d'Apodacès, l'élément *Apo*, en hébreu et en chaldéen אפ, et dont la forme arabe est أبو et أب; détaché de ce premier groupe, l'élément *δακου* qui complète le nom araméen que la médaille nous transmet sous une forme grecque sensiblement altérée, me semble devoir être aussi sémitique; mais il serait téméraire de chercher dès à présent à identifier cet élément avec une racine araméenne, d'autant plus que l'onomastique de l'ancien Orient sémitique est loin de nous avoir fourni des don-

nées suffisantes pour établir avec certitude quels noms sont cachés sous les formes si extraordinaires que les monuments épigraphiques et numismatiques nous ont transmises.

La monnaie d'Apodacès porte la date ΣΓ (205) de l'ère des Séleucides qui correspond à l'an 109 avant Jésus-Christ. Cette date est précieuse en ce qu'elle nous donne la preuve que, si réellement Apodacès est un roi de Mésène, il fut le successeur de Spasinès et le prédécesseur d'Artabaze. Et, en effet, nous n'hésiterions pas à le considérer comme un dynaste spasinien, si sa chevelure eût présenté les mêmes caractères que celles des autres princes de la Mésène. Seul parmi tous les dynastes de la Mésène, Apodacès porte les cheveux de la même manière que les rois de Syrie et de la Bactriane, et il ne prend pas, comme les Spasiniens, le titre de Σατρη; ces deux circonstances nous donnent à penser que ce prince peut bien être étranger à la dynastie qui nous occupe. Cependant, Apodacès n'est pas un roi bactrien, car la date inscrite sur son tétradrachme prouve qu'il n'appartient pas à la série des monarques de la Bactriane, dont les monnaies ont été étudiées par Vilson, Prinsep, Raoul Rochette et M. Éd. Thomas. On sait, en effet, que les médailles de la Bactriane ne portent jamais de dates, et que c'est là la cause principale de la difficulté qu'on éprouve jusqu'à présent encore à les classer. Apodacès n'étant pas un roi de la Bactriane, tout nous porte à croire, malgré sa chevelure qui est différente de celle des rois connus de la Mésène, malgré l'absence du titre de Σατρη, qu'il doit néanmoins être rangé parmi les dynastes de ce pays, car la date 205 de l'ère des Séleucides s'intercale parfaitement entre celle de la fondation du royaume par Spasinès et celle

que nous lisons sur le tétradrachme d'Artabaze. De plus, Apodacès, qui devient dès lors le deuxième roi de la dynastie, corrobore, par sa présence dans le canon royal, le témoignage d'un passage très-concluant de Lucien, comme nous le verrons tout à l'heure. La médaille d'Artabaze I^{er}, que quelques-uns supposent être ou un Attambile ou un Artaban, porte la date ΣΝ (250) = 62-61 avant Jésus-Christ; le tétradrachme de Tiræus est daté de l'an ΣΠ (280) = 52 avant Jésus-Christ. On doit regretter que les petites monnaies des princes de la Mésène ne portent pas de dates, car elles nous auraient fourni des renseignements précieux qui nous aideraient peut-être à calculer approximativement la durée de chaque règne.

Nous faisons cette observation à l'occasion des chalcos de Tiræus et d'Attambile; celui de Tiræus a été récemment acquis par le Cabinet de France, en avril 1861, et présente au revers le même type de la Victoire drapée qui se remarque sur les chalcos d'Attambile conservés dans la même collection. Tiræus, si l'on s'en rapporte au témoignage de Lucien, vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et fut le troisième roi après Spasinès: *Τηραίος δὲ ὁ μὲθ' Ὑσπασίνης τρίτος βασιλεύσας*. Or, ce texte s'accorde parfaitement avec l'existence des médailles, puisque, grâce à la découverte de la pièce d'Apodacès, nous trouvons après Spasinès, d'abord Apodacès, puis Artabaze, et enfin Tiræus. Après Tiræus, un Attambile, le premier du nom, occupa le trône, et frappa beaucoup de monnaies. Les pièces connues de ce prince offrent plusieurs dates, ΣΦΠ (298) = 14-15 avant Jésus-Christ; Τ (300) = 12-11 avant Jésus-Christ; ΤΙΓ ou ΤΙΖ (215 ou 216) = 2-5 ou 5-6 après Jésus-Christ. Ce

prince était donc contemporain d'Auguste, et, bien que son nom soit inconnu dans l'histoire, il ne peut être émis de doute sur l'époque précise de son existence. L'un des successeurs d'Attambile, peut-être même son successeur immédiat, est Abennerigus, dont parle Josèphe, et dont les médailles ne nous sont pas parvenues. A ce prince succéda Adinnagaus, prince qu'une seule médaille du Cabinet de France fait connaître et qui porte la date ΤΑΓ(555) = 22-25 de Jésus-Christ. Un des successeurs d'Adinnagaus fut un Attambile, deuxième du nom; puis on cite un prince contemporain de Trajan, Théonnésès, dont la médaille porte la date ΥΚΒ (422) = 111-112 de l'ère chrétienne. On ne connaît pas de monnaies d'Attambile II, qu'il ne faut pas confondre avec un autre prince du même nom qu'on sait, par le témoignage de Dion Cassius, avoir vécu après celui-là. La médaille de Théonnésès, que Saint-Martin avait attribuée à un Manissar ou Minissar, et sur laquelle on a écrit tant de pages, sans arriver à un résultat sérieux, est maintenant parfaitement connue et facile à lire. On m'a communiqué dernièrement une empreinte d'une pièce identique à celle du Cabinet de France et qui porte très-lisiblement le nom ΘΘΟΝΝΗΣΟΥ, au cas oblique, et la date ΥΚΒ. Ainsi, j'avais donc eu raison de lire ... ΘΟΝΝΗΣΟΥ, lorsque je décrivis cette monnaie dans ma *Numismatique des Arabes avant l'islamisme*, et de ne pas m'arrêter à la lecture proposée ΜΟΝΝΗΣΟΥ, qui est fautive. Théonnésès qui se qualifie de Σωτηρ sur ses médailles, prend aussi le surnom d'Évergète; il est inconnu dans l'histoire.

Après Théonnésès vient, par ordre de succession, un troisième Attambile, que Dion a nommé et qui était tributaire

des Romains. Son règne ne fut pas de longue durée et il dut occuper le trône entre les années 112 et 117 environ. Les dates des monnaies de ce prince sont illisibles. Après Attambile II, régna le deuxième Artabaze cité par Lucien; ce prince avait longtemps vécu chez les Parthes et il monta sur le trône à l'âge de 86 ans. On ne connaît pas de monnaies d'Artabaze II qui, on le comprend, n'a dû régner que peu d'années.

A partir de ce prince, les médailles disparaissent, et l'histoire ne dit plus rien du royaume de la Mésène, entre les années 117 et 225. Une seule médaille de cuivre, que Saint-Martin a le premier publiée et qui est anonyme, prouve que, durant le dernier siècle de l'existence du royaume de Mésène, les dynastes de ce pays avaient continué à frapper des monnaies. Cette médaille offre, au droit, une tête imberbe, d'un mauvais style, et, au revers, l'Hercule assis, avec deux légendes, l'une en caractères araméens, et l'autre en grec. La première donne très-lisiblement le mot ملك, qui est l'équivalent du mot ΒΑΣΙΛΕΥΣ, exprimé par les lettres ...Σ...ΙΑΟ.

Il nous reste maintenant à donner la description des médailles de la Mésène qui ne sont point comprises dans notre *Numismatique des Arabes avant l'islamisme*. Le premier monument dont nous allons nous occuper, est la pièce du roi Apodacès, qui appartient au *British museum*. Nous en devons la communication à l'obligeance de notre savant maître et ami, M. Reinaud, qui a bien voulu nous en communiquer une empreinte en plâtre et nous autoriser à la publier :

LE ROI APODACÈS, SUCCESSEUR IMMÉDIAT DE SPASINÈS.

1. Tête imberbe, tournée à droite, avec les cheveux flottants et retenus par un bandeau.

Rev. ΒΑΣΙΛΕΩΣ
 ΑΠΟΔΑΚΟΥ.

Hereule nu, assis et tourné à gauche, s'appuyant sur sa massue. A l'exergue ΓΣ (année 205 de l'ère des Séleucides = 109 avant notre ère). Dans le champ, à gauche, un monogramme Δ/.

Tétradrachme. (Pl. VII, n° 4).

(Voir le *The numismatic chronicle*, janvier 1856 et mars 1857, articles de M. Vaux.

LE ROI TIRÆUS, MENTIONNÉ PAR LUCIEN.

2. Tête de Tiræus tournée à droite, avec les cheveux flottants et bouclés retenus par un bandeau.

Rev. ΒΑΣΙΛΕΩΣ
 ΤΙΡΑΙΟΥ.

Victoire debout, drapée et tournée à gauche.

Cuivre, petit module. Cabinet de France. (Pl. VII, n° 2).

LE ROI THÉONNÉSÈS.

3. Tête de Théonnésès tournée à droite, avec les cheveux flottants retenus par un bandeau.

Rev.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΘΕΟΝΝΗΣΟΥ
ΣΩΤΗΡΟΣ
ΚΑΙ ΕΥΕΡΤΕΤΟΥ.

Hercule assis, à gauche, s'appuyant sur sa massue. A l'exergue YKB (an 422 de l'ère des Séleucides=111-112 de l'ère chrétienne).

Tétradrachme appartenant à M. Utudjan, à Constantinople.

Je termine ce mémoire en donnant la description d'une rarissime monnaie de cuivre qui appartient à une autre époque et à un autre royaume que les précédentes, mais que sa provenance orientale nous autorise à joindre à notre lettre. C'est une pièce inédite d'un de ces dynastes arméniens qui fondèrent un royaume à Arsamosate et embrassèrent la cause des Séleucides. Arscham, dont nous allons décrire la monnaie, est cité par Polyen, qui a transcrit son nom sous la forme *Αρσάβης* pour *Αρσάμης*. Arscham vivait à l'époque de la guerre qu'Antiochus Hiérax soutint contre Séleucus II, son frère, et il avait même embrassé le parti du premier, puisque Polyen raconte que lorsque Antiochus Hiérax traversait les montagnes de l'Arménie, il fut bien reçu par Arsabès, qui était son ami. (POLYEN, *Stratég.*, liv. IV, chap. XVII).

On connaissait déjà une monnaie d'Arsham, que Pellerin, Frælich et Visconti avaient publiée, et que nous avons reproduite dans notre *Numismatique de l'Arménie dans l'Antiquité* (p. 12, pl. 1, 5). Cette médaille fait partie des collections du Cabinet de France; celle que nous faisons connaître aujourd'hui appartenait récemment encore

à M. Rollin, et diffère essentiellement de celle du cabinet, qui offre la tête du roi tournée à droite, et, au revers, un cavalier.

4. Tête tournée à gauche, et coiffée d'une tiare terminée en pointe à la partie supérieure.

Rev. ΒΑΣΙΛΕΩ(Σ)
 ΑΡΣΑΜ(ΟΥ).

La victoire tournée à droite. Dans le champ, une contre-marque en forme de corne de bélier.

Cuivre, petit module. (Pl. VII, n° 3.)

Tels sont, Monsieur, les monuments nouveaux sur lesquels je voulais appeler votre bienveillante attention, et qui sont de nature à jeter une lumière plus vive sur l'histoire d'une dynastie presque oubliée de l'Asie. J'espère que vous trouverez quelque intérêt à les examiner. C'est dans cet espoir que je vous renouvelle, Monsieur, l'expression de mes sentiments de respectueux dévouement.

VICTOR LANGLOIS.

Post scriptum. — Un voyageur anglais, qui est arrivé dernièrement d'Égypte, a acquis, au Kaire, chez un sarraf, un très-bel aureus du roi abyssin Gersem, analogue à celui qui a été publié dans ma *Numismatique des Arabes avant l'Islamisme*, pl. IV, n° 9. Seulement la légende diffère un peu de celle que j'ai donnée d'après la gravure de l'Atlas de Ruppell. Au droit, on lit, au lieu de CEPCEM, le mot TEPCEM, et, au revers, au lieu de BACIAI.AZOMI, les mots BACIAE.AZOMI. Les typés sont, au surplus, les

mêmes. Ce voyageur, qui se propose de donner ce curieux monument à la collection du Musée britannique, m'a confirmé, relativement aux monnaies actuelles de l'Abysinie, ce que M. d'Abbadie m'avait déjà dit à cet égard ; à savoir que, depuis très-longtemps déjà, les Abyssins ne frappent plus de monnaies, et que le seul numéraire en usage chez eux est la monnaie d'or d'Autriche de Marie-Thérèse, portant une marque particulière. Pour les petites transactions, le peuple n'emploie que du sel gemme qui tient lieu de monnaie de billon.

V. L.

